

## **02. Quelles doivent être les missions de l'école à l'heure de l'Europe, pour les décennies à venir ?**

**Instruire** : donner des compétences didactiques

**Eduquer** : donner des règles de vie à l'enfant pour évoluer dans la société (citoyenneté), faire des choix pour devenir un adulte

**Former** : faire rentrer dans un cadre précis (ex collègue, vie professionnelle )

Evolution de l'école dans le temps : on parlait d'instruction publique. Les missions de l'école ont évolué vers éduquer et former.

Actuellement ces rôles sont-ils remplis par l'école ? La question reste en suspens malgré la nécessité de ces 3 missions (instruire, éduquer, former).

Pour beaucoup de parents, la mission de l'école est d'instruire avant tout.

Les règles pratiquées à l'école en matière d'éducation ne sont pas forcément identiques à celles du milieu familial. Il peut exister là un fossé, une faille. Les règles de vie de l'école ne sont pas forcément respectées à l'extérieur de l'école.

Comment faire pour que l'école puisse réussir dans sa mission d'éducation ?

Certaines écoles n'ont pas les mêmes missions pour l'éducation. L'école peut-elle et a-t-elle le droit d'agir sur l'éducation dispensée dans les familles ?

Beaucoup d'enfants arrivent à respecter les règles de vie du milieu. Mais à l'extérieur de l'école, les règles sont transgressées. A l'école, les enfants sont respectueux des règles face à l'enseignant. Mais dès qu'ils sont sortis de ce milieu, ils ne les respectent plus.

Proposition d'insister sur le fait que les règles appliquées dans l'école doivent être appliquées à l'extérieur (24 heures sur 24).

Un adulte témoin d'un « mauvais » comportement dans la rue de la part d'un enfant est fautif de ne pas agir vis-à-vis de cet acte délictueux. Comment l'école peut-elle pallier cette lacune ? C'est plus un problème de déficience sociale et citoyenne qu'une difficulté de l'école.

Insister sur les règles auprès des enfants.

Proposer des projets aux enfants qui se tiennent en dehors de l'école pour se rendre compte que les règles en vigueur dans l'école s'y appliquent aussi.

Quelles missions à redéfinir pour l'école dans les décennies à venir ?

- Instruire,
- Eduquer à la citoyenneté,
- Former.

Différencier des situations particulières : enfants des « cités », enfants de la « campagne ».

Il devient difficile d'établir des missions nationales à cause des situations particulières de certaines écoles.

Rôle des parents reste à redéfinir : l'école ne peut s'y substituer mais conserve un rôle éducatif important. L'école est polluée dans sa mission d'instruction par des problèmes éducatifs. Elle est donc obligée d'en tenir compte.

Dès la maternelle, impliquer les parents dans leur rôle éducatif aussitôt qu'un problème survient.

## **12. Comment les parents et les partenaires extérieurs peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?**

Le problème de la punition est soulevé. Ex un enfant est privé de récréation et doit copier des lignes.

Une maman propose de donner des punitions « intelligentes » (calcul, conjugaison...).

Le temps de récréation doit être respecté, c'est un besoin pour l'enfant.

Actuellement la punition a-t-elle encore sa place à l'école ? Quel est son rôle ?

On ne récompense pas un enfant qui travaille bien. C'est normal car c'est son rôle de bien travailler.

La note est sa récompense.

L'encouragement pour une bonne attitude, une bonne note doit aussi provenir des parents.

La punition ne sert à rien car souvent elle n'est pas suivie d'un changement de comportement pour autant.

Manque d'explication sur la punition. Souvent, l'enfant ne sait pas pourquoi il a été puni.

Il devient donc nécessaire d'évoluer de la faute à l'erreur : la faute implique une punition, l'erreur implique le professionnel enseignant face à l'élève qui doit permettre la réparation et l'évolution du comportement par l'intelligence.

L'enseignant devrait privilégier le dialogue avec l'élève au lieu de la punition.

L'attitude de l'adulte est primordiale face à une erreur commise par l'élève.

Favoriser le lien école - famille : sous forme de réunions, de rencontres... Des entrevues qui ne seraient pas provoquées uniquement par un aspect négatif dans le comportement de l'élève.

Les droits et devoirs des enfants devraient être respectés par les enseignants : la sanction n'intervient uniquement que lorsqu'il y a transgression d'une règle.

Si l'enfant enfreint les règles, les a-t-il comprises ? Il faut construire les règles avec l'élève.

Pourquoi les règles en vigueur dans l'école ne sont-elles pas appliquées à l'extérieur ? Pourquoi n'y a-t-il pas de lien avec l'extérieur ?

Les règles en vigueur dans un lieu sont portées par des adultes. A l'extérieur de l'école, quels adultes portent les règles ? L'école doit-elle éduquer les parents ? Une société dans laquelle on ne respecte pas toujours les règles permet-elle l'élaboration de règles chez l'enfant ?

Les valeurs de l'école peuvent être un modèle pour les parents. Il y a souvent difficulté dans les écoles dites difficiles car les règles de l'école ne constituent pas une référence dans la vie quotidienne.

## **19. Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?**

Il existe des écoles élémentaires à plusieurs « vitesses ». Les répartitions de budget sont différentes en fonction des écoles et des lieux.

Mais la réussite d'une école ne se traduit pas par les moyens financiers mis à disposition, l'aspect quantitatif du fonctionnement ne permet pas d'expliquer les différentes vitesses de fonctionnement, il y a aussi du qualitatif qui entre en jeu.

Il y a des écoles qui réussissent mieux que d'autres. C'est visible. Mais qu'est ce que la réussite d'une école ?

Donner de l'autonomie aux écoles, permettrait-il de réduire les écarts ?

Retirer la gestion financière aux communes pour la redonner à l'Etat, au département ou à la région pourrait être un facteur d'uniformisation des dotations financières.

Etre plus autonome, cela pourrait être qu'une équipe pédagogique mette en place un projet en relation avec les réalités du milieu dans lequel se trouve l'école et que ce projet soit ensuite évalué. Mais par qui ? En tout cas pas par les acteurs du projet car on ne peut être juge et partie.

Actuellement c'est l'éducation nationale qui évalue son propre fonctionnement. C'est faussé.

Entre le tout uniformisé tel qu'on le vit aujourd'hui et le tout « libéral », peut-être y a-t-il une voie médiane à construire. En tout cas la situation actuelle ne semble plus pouvoir perdurer.

L'uniformité des contenus d'enseignement ne peut pas convenir à l'échelle nationale (tout comme au sein d'une classe), car les disparités sont trop nombreuses.

Le fonctionnement du système éducatif reste trouble dans son fonctionnement pour les parents.

## **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

**1** Le droit réaffirmer à l'éducation et à l'instruction pour tous. Egalité des chances dans la réussite des enfants

**2** Implication des familles dans le fonctionnement de l'école, autorité partagée entre les acteurs d'un service publique et les professionnels, école ouverte aux parents

**3** Lisibilité de l'école pour les familles.